

Suisse

La «guerre des langues» est relancée

En abolissant le français à l'école primaire, le parlement du canton de Zurich ravive un débat sensible.

Bayron Schwyn

Le Parlement du canton de Zurich a décidé lundi d'abolir ce qu'on appelle outre-Sarine le Frühfranzösisch (soit le «français précoce») et de reporter l'enseignement de la langue de Molière à l'école secondaire. Une décision qui intervient au moment où d'autres cantons alémaniques débattent des mêmes questions. De quoi raviver le débat sur la cohésion nationale. On fait le point en cinq volets.

1- La décision du parlement zurichois

Lundi, le Grand Conseil zurichois a accepté par 108 voix contre 64 une motion déposée par la députée centriste Kathrin Wydler et cosignée par des élus du Parti évangélique, de l'UDC et des Vert/libéraux. Le PLR était divisé, mais une majorité a finalement voté en faveur de la motion. Le texte demande que le français ne soit plus enseigné dès la 5e primaire, mais seulement à partir de la 9e année scolaire (soit la première année du secondaire I, aussi appelé cycle d'orientation). L'anglais reste enseigné dès la 3e année. Le gouvernement cantonal, représenté par la conseillère d'Etat centriste Silvia Steiner, y était opposé. Mais il devra désormais créer, dans un délai de deux ans, les bases légales nécessaires à ce changement.

Ce n'est pas la première fois que le sujet est débattu dans le canton. En 2006, les électeurs se prononçaient sur une initiative exigeant qu'«une seule langue étrangère soit enseignée à l'école primaire» – sans préciser laquelle entre le français ou l'anglais: 58,6% de non. En 2017, rebote sur une proposition en tous points similaire: 60,8% de non. Depuis, l'anglais a encore gagné du terrain sur les bords de la Limmat: début 2024, environ 40% de Zurichois s'expriment tous les jours dans la langue de Shakespeare dans la métropole.

2- Les arguments des partisans du report

Les défenseurs de la motion estiment que le français précoce n'a pas atteint ses objectifs. Ils citent plusieurs études démontrant que le niveau de la moitié, voire parfois des deux tiers des élèves, n'atteignait pas les objectifs d'apprentissage du français à la fin de la 6e année. Les motionnaires affirment par ailleurs que les études disponibles ne permettent généralement pas de prouver que les élèves ayant commencé tôt l'apprentissage d'une langue dépassent le niveau des autres.

A leurs yeux, les six heures hebdomadaires libérées par le report du français doivent permettre de renforcer les connaissances en allemand ou en mathématiques. «Il ne s'agit pas de se débarrasser du français. Il faut que les jeunes du canton continuent d'apprendre la langue et il est important de poursuivre l'organisation d'échanges avec la Suisse romande», a assuré au Temps Kathrin Wydler, première signataire de la motion.

3- Opposants inquiets pour «la cohésion»

Les Verts, le PS et la Liste alternative (gauche radicale) se sont fermement opposés à la motion. Le Gouvernement

zurichois considère, lui, que la majorité des élèves est en mesure d'apprendre deux langues étrangères au primaire. Si la ministre de l'Education Silvia Steiner a reconnu que des adaptations étaient nécessaires, «ce n'est pas une raison pour abandonner».

«Si nous supprimons le français de l'école primaire, nous enverrons un signal fort et inquiétant pour la cohésion linguistique et l'identité du pays», a estimé le député écologiste David Galeuchet en plénum. L'émoi est d'autant plus grand que ce signal provient du canton le plus peuplé de Suisse – 1,6 million d'habitants – et qui abrite la capitale économique du pays.

4-Un large mouvement outre-Sarine

Zurich n'est pas isolé en Suisse alémanique. Les cantons d'Uri et d'Appenzell Rhodes-Intérieures ont déjà aboli le français à l'école primaire depuis des années. Et Appenzell Rhodes-Extérieures en faisait de même en mars dernier. La capitale fédérale, Berne, a décidé de supprimer ses classes bilingues dès la rentrée 2026.

Des mesures de report sont par ailleurs discutées dans 12 des 19 cantons alémaniques, comme Saint-Gall, Schwytz ou Thurgovie. Dans ce dernier canton, une tentative similaire avait déjà failli aboutir en 2017. Le parlement cantonal avait finalement refusé de justesse d'inscrire le report de l'enseignement du français, alors qu'il avait approuvé cette mesure en première lecture trois ans plus tôt. De nouveaux aménagements tels que l'enseignement par demi-classe ou des dispenses facilitées pour les élèves en difficulté avaient fait basculer la majorité en faveur du français précoce.

L'affaire avait provoqué un tollé en Suisse romande. L'ancien conseiller fédéral Alain Berset avait menacé d'intervenir pour sauver le français au primaire via une législation fédérale, avant de faire marche arrière tout en prévenant qu'il reviendrait à la charge si ce principe était remis en cause.

5-Vers une loi spéciale?

En l'état, le vote du parlement signifie que Zurich devra se retirer du concordat Harmos, largement appliqué en Suisse et auquel le canton avait adhéré en 2008, après un vote populaire. Celui-ci prévoit que deux langues étrangères, dont une nationale, soient enseignées dès l'école primaire (la première au plus tard dès la 5e année et la deuxième au plus tard dès la 7e). L'allemand est enseigné dès la 5e année dans la plupart des cantons romands. L'un des objectifs centraux de cette harmonisation est que les élèves atteignent des niveaux de compétence équivalents dans deux langues étrangères à la fin de l'école obligatoire.

Au moment du débat, le Conseil d'Etat zurichois a rappelé qu'en cas de désengagement de cantons importants comme le sien de ce compromis, la Confédération pourrait imposer une deuxième langue nationale comme première langue étrangère. Une telle législation compromettrait le modèle de nombreux cantons alémaniques, qui enseignent l'anglais avant le français. A Zurich, c'est le cas dès la 3e primaire.

Si le mouvement zurichois devait se propager à d'autres cantons, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a indiqué qu'elle allait transmettre au Conseil fédéral une proposition visant à réfléchir à la position des langues nationales dans l'apprentissage à l'école obligatoire. Aux yeux de la Jurasienne interrogée par la RTS, «l'apprentissage des langues nationales,

français, allemand et italien, n'est pas juste quelque chose de sympathique, mais cela fait partie du vivre ensemble» en Suisse.
LA LIBERTÉ/ESH Médias